

CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN
D'ÉTUDE DES TEMPLES DE
KARNAK
LOUQSOR (ÉGYPTE)
USR 3172 du Cnrs



المركز المصري الفرنسي
لدراسة معابد الكرنك
الاقصر (مصر)

Extrait des *Cahiers de Karnak* 7, 1982.



*Avec l'aimable autorisation de Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE).
Courtesy of Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE)*



UN VASE DÉDIÉ A AMON DE HERIHERIMEN

Claude TRAUNECKER

Ce fragment de vase en calcite a été découvert parmi les débris remplissant une longue tranchée courant du Nord au Sud de la zone fouillée de la cour du X^e pylône. Cette tranchée est probablement contemporaine des travaux d'Horemheb, datation fondée sur l'étude de la céramique qu'elle contenait et sur l'observation de son insertion dans les structures avoisinantes (1).

Il provient d'un récipient appartenant au type de vases à onguent  ou . De petite taille, la hauteur originale de l'objet devait avoisiner une quinzaine de centimètres pour un diamètre à l'embouchure de 10 cm environ (2). Le vase était décoré d'une inscription horizontale courant autour de l'objet à partir d'un panneau central renfermant les noms du roi et de la divinité bénéficiaire :

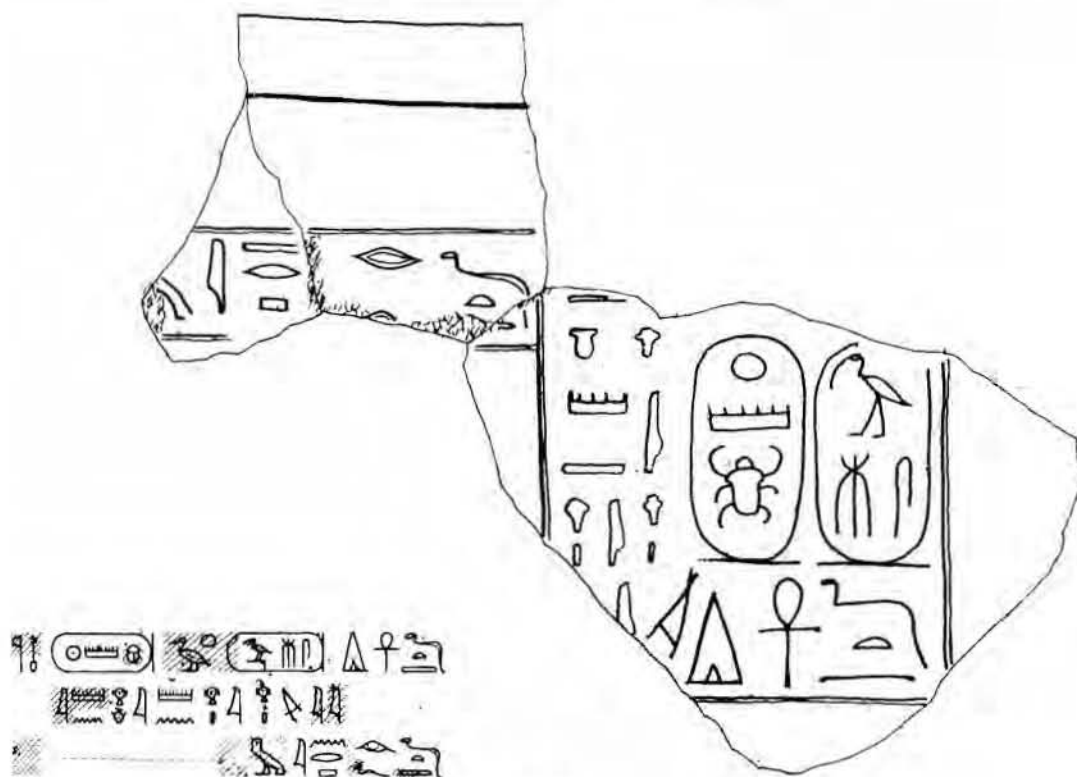


Fig. 1

(1) M. AZIM, dans *Karnak VI*, 1981, p. 162.

(2) Ce type de récipient est bien connu. Voir par exemple, VANDIER, *Manuel IV*, p. 155, n° 89. Notre vase possédait un bord débordant. Voir aussi, H. KAYSER, *Ägyptisches Kunstwerk*, p. 31, fig. 31, J. VANDIER D'ABBADIE, *Catalogue des objets de toilette égyptiens*, p. 113-114, 124 et sq., ALY EL KHOULI, *Egyptian Stone Vessels*, pl. 38.

Panneau : [Le dieu par] fait, Menkheperre doué de vie à jamais (a). [Le fils de Rê], Thoutmosis aimé d'Amon de Heriherimen (b).

Bandeau : (c) [...] en [...] pierre (?) (d), il a accompli [cela afin d']être doué de vie à jamais (e).

- a) Les signes placés sous le cartouche se lisent horizontalement. Comme de coutume les signes des cartouches sont orientés à l'opposé de ceux de l'inscription divine.
- b) Antéposition honorifique du nom divin. Lire $hr.i hr \supset Imn$: Mon visage est dirigé vers Amon, lieu de culte dont il sera discuté plus bas.
- c) L'orientation des signes du bandeau est celle des cartouches et reproduisait probablement une dédicace royale.
- d) Les derniers mots sont difficiles à lire. $\dot{i}nr$ paraît sûr, mais de quelle pierre s'agit-il ? Faut-il restituer $\dot{i}nr h\dot{d}$ ou même comprendre $\supset 3t-h\dot{d}t$ ou $\supset 3t nfrt$? (3). Il est peu probable qu'il s'agisse d'une allusion au matériau du vase (4). On peut imaginer que l'inscription du vase commémorait une fondation ou un don royal.
- e) \supset est sûr. Il s'agit probablement d'un abrégé de l'expression $\supset \Delta \dot{q} \dot{z}$.

Les vases en pierre ou les vases précieux sont souvent anépigraphes. Lorsqu'ils portent des inscriptions, celles-ci ont pour objet : 1 - Conserver le nom du dédicant de l'objet (5). 2 - Nommer la divinité bénéficiaire (6) dont le dédicant est aimé. 3 - Apporter quelques précisions sur le contenu du récipient (7) ; parfois le texte évoque les circonstances qui sont à l'origine du don (8).

Le principal intérêt de cet objet réside dans la mention d'un lieu de culte amonien de la rive gauche connu par un petit nombre de documents dont la date s'échelonne entre Thoutmosis I^{er} et la fin de la XX^e dynastie.

A. LISTES DE TOPONYMES

1. Tombe d'Inneni, n° 81. Thoutmosis I^{er} à Thoutmosis III. Liste des quantités d'encens allouées mensuellement aux divers temples thébains (9). *Heriherimen* occupe la dernière place après les principaux temples de la rive droite et les temples d'Ahmès Nefertari et de Montouhotep sur la rive gauche.

2. Tombe de Pouyemrê, n° 39. Thoutmosis III. Même contexte que le n° 1 (10). Après la liste des temples de la rive droite, *Heriherimen* occupe la première place d'une énumération de neuf lieux de culte de la rive gauche, dont le temple de Thoutmosis III et de Deir el-Bahari.

(3) R. HARRIS, *Lexicographical Studies in Ancient Egyptian Minerals*, p. 20 : usage de $\dot{i}nr$ « pierre, roche », là où on attendrait $\supset 3t$ « pierres semi-précieuses ».

(4) R. HARRIS, *o.c.*, p. 100. Il faut exclure un rapport avec le contenu du vase, probablement destiné à recevoir un onguent ou une huile précieuse.

(5) Soit un particulier (BISSING, *Steingefässe*, CGC, n° 18451, 18484, 18497, 18736, 18762), un souverain (*idem*, 18495) ou un personnage princier (J. VANDIER D'ABBADIE, *o.c.*, p. 129, OT 555).

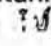
(6) BISSING, *o.c.*, n° 18483, 18489, 18740, 18694 : *Metallgefässe*, CGC, n° 3445 ; *Fayencegefässe*, CGC, n° 3795. HAYES, *Scepter II*, p. 375.

(7) Contenus : BISSING, *Steingefässe*, CGC, n° 18734 ; LUCAS et ROWE, *ASAE* 40, 1940, p. 86-88. BISSING, *o.c.*, n° 18438 avec hymne à la gloire du vin.

(8) *RT* 16, 1894, p. 30. Vase d'albâtre dédié par Aménophis II afin de commémorer la fondation de son temple de la rive ouest ; J. VANDIER D'ABBADIE, *o.c.*, p. 129, OT 556 (célébration d'une fête-*sed*) ; aussi les curieux vases en albâtre inscrits trouvés en Espagne, I. GAMER-WALLERT, *Ägyptische und Ägyptisierende Funde von der Iberischen Halbinsel*, TAVO 21, 1978, p. 80-84, 19-45.

(9) *Urk.* IV, 71.

(10) DAVIES, *The Tomb of Puyemre I*, pl. 40.

3. Tombe d'Imyseba, n° 65. Ramsès IX (11). Offrande litanique avec une liste de lieux de culte. Parmi les temples de la rive ouest figure un , graphie abrégée de *Heriherimen* (12).

4. *Onomastica* d'Amenopê (13). *Heriherimen* est cité après Médamoud et précède *ꜥlw-šnšn* et Qous.

D'après ces quatre listes, *Heriherimen* est un toponyme désignant une région proche de Thèbes (4), probablement située sur la rive gauche et possédant un temple d'Amon (1, 2, 3). D'autres documents viennent compléter ces données.

B. DOCUMENTS DIVERS

5. Tombe d'Imenemheb, n° 85. Thoutmosis III-Aménophis II. Parmi les amis du défunt figure un certain Amenhotep, grand prêtre d'Amon dans *Heriherimen* (14).

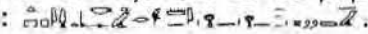
6. Stèle de Neferou, Musée de Leyde, V 38. Aménophis III. Prêtre *imy-st-ꜥ* d'Amon dans *Heriherimen* et bénéficiaire d'offrandes provenant de *Heriherimen* (15).

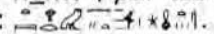
7. Tombe de Nebounenef, n° 157. Ramsès II. Inscription biographique (16). Grand prêtre de This et de Dendara au début de sa carrière, l'autorité de ce personnage s'étendait de This au Nord à *Heriherimen* au Sud. Au début de son règne, Ramsès II nomma Nebounenef grand prêtre d'Amon tandis que son fils succéda à son père au pontificat de This et de Dendara.

8. Fragment de stèle. Ramsès II. Dans ce texte de donation, probablement au bénéfice du Ramesseum, figurent en tant qu'ancienne propriété d'une Divine Adoratrice, des champs situés dans *Heriherimen* (17).

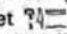
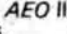
9. Stèles du Fitzwilliam Museum. Allusion à une Nefertari de *Heriherimen* (18).

C. DOCUMENTS A ÉCARTER

10. Papyrus Turin C.G. 54031. Dans un des hymnes de ce papyrus, il est fait mention des « Iles de *hr n hr ꜥlmn* » : .

V. Condon traduit ce passage : *The Islands before (?) Amun are for the ksbt-tree of Ope* (19) ou *The Island belonging to hr-ꜥ-hr-ꜥlmn are for (the cultivation of) the ksbt-tree of Ope* (20). Mais le contexte de la citation nous suggère une interprétation sensiblement différente. Cet hymne donne une description poétique et fort imagée de la visite du roi à Karnak. Il consiste en une série d'invocations adressées au bateau royal. La seconde montre la nef du roi accostant au quai de Karnak. La troisième, celle qui nous intéresse, décrit l'allégresse qui règne dans les alentours : *les berges (mryt) de Thèbes sont embellies (text. agrémentées, ndmt) par tes voiles légères*, puis après le passage que nous étudions, on lit : .

(11) L., D III, 236 a.

(12) Lecture confirmée par les deux graphies de *Heriherimen* des stèles du Fitzwilliam Museum (voir ci-après doc. 9) :  et .

(13) GARDINER, *AEO* II, p. 27, n° 338.

(14) *Urk.* IV, 916.

(15) *Urk.* IV, 1952 (8) et 1953 (16).

(16) *ZAS* 44, 1907, p. 31.

(17) *ASAE* 10, 1910, p. 153.

(18) DAVIES, *o.c.*, II, p. 83.

(19) V. CONDON, *Seven Royal Hymns of the Ramesside Period*, 1978, p. 14, l. 8.

(20) *Idem.*, p. 33, l. 8.

Nous proposons de traduire l'ensemble : *les îles en face du visage d'Amon* (c'est-à-dire : les îles du fleuve à la hauteur du temple de Karnak) *jusqu'à* (21) *l'arbre ksbt d'Opé, elles sont semblables aux étoiles qui sont dans le ciel. T3-ksbt ʔlpt* est probablement un lieu-dit, servant ici de point de repère à la description de l'étendue de la zone des îles. Quoi de plus naturel que de comparer ces îles aux étoiles qui constellent le fleuve céleste où navigue la barque solaire. Il est clair que 𓆎-𓆏-𓆐 du papyrus de Turin 54031 n'a aucun rapport avec le lieu de culte de la rive ouest.

11. Papyrus Berlin 3047. Cette minute de procès est datée de l'an 46 de Ramsès II. L'énumération des noms et qualité des juges est précédée de la mention du lieu de réunion du tribunal (22) :



Pour W. Helck *Hr-hr-ʔlmn* n'est autre que la localité connue par les listes déjà citées et située, selon lui, près du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari. S. Sauneron proposait quant à lui une interprétation différente, voici comment il traduit ce passage : *dans la salle (ʔryt) (23) de Pharaon (24), dans la résidence du Sud (Thèbes) auprès de « Satisfait-de-vérité », la grande porte de Ramsès II, Vie, Prospérité, Santé, en face d'Amon*. Pour cet auteur, cette grande porte ramesside est située à Karnak, peut-être près du temple oriental. Cette interprétation est très séduisante. Qu'il nous soit permis d'y ajouter quelques arguments supplémentaires.

A part l'accusateur et un officier, tous les protagonistes du procès (litige au sujet d'un héritage) appartiennent au personnel de Karnak. L'accusé, un certain Nyia, est le chef des ateliers et magasins du domaine d'Amon (*hry šn^c*). Le tribunal, placé sous la présidence du grand prêtre d'Amon, réunit le haut clergé d'Amon, de Mout, de Khonsou, ainsi qu'intendants et ritualistes d'Amon. Il est évident que l'action s'est déroulée à Karnak. L'accusé qui faisait partie des cadres de Karnak, a été jugé par ses supérieurs.

Mais il y a mieux. Le grand prêtre d'Amon n'est autre que le célèbre Bakenkhonsou, le constructeur du temple de l'Est (25). Or, on connaît le rôle joué par cet édifice dans les cultes populaires (26). Y a-t-il endroit mieux adapté à Karnak, sous ce pontificat, pour servir de lieu de réunion d'un tribunal ? (27). « Satisfait-de-vérité » est, nous semble-t-il, un nom de fonction appliqué à l'ensemble du secteur ou, peut-être, au parvis (28). Quant à la grande porte de Ramsès II en face d'Amon, il s'agit probablement de la porte monumentale qui précédait le temple de l'Est (29).

(21) M. KOROSTOVTSSEV, *Grammaire du Néo-égyptien*, p. 126 : exemple de la forme 𓆎3^c m... r mise pour la forme plus classique r 𓆎3^c... nryt depuis... jusqu'à.

(22) W. HELCK, *Der Papyrus Berlin P. 3047* dans *JARCE* 2, 1963, p. 65-73, p. 72, 3-4. Sur ce papyrus, voir maintenant l'étude d'A. THÉODORIDÈS, *RIDA* 3^e série, t. XXVII (Bruxelles, 1980), p. 11-46 ; sur le problème précis touchant à *hr.i-hr-ʔlmn*, cf. p. 28, n. 76 et 46, n. 146).

(23) *BIFAO* 54, 1954, p. 120.

(24) Sur ʔryt, lieu de jugement, voir W. HELCK, *Verwaltung*, p. 68, S. SAUNERON, *o.c.*, p. 121. XXVII, p. 12-14.

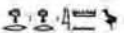
(25) P. BARGUET, *Le temple d'Amon-Ré*, p. 300. J. YOYOTTE, *Kémî* 14, 1957, p. 83.

(26) P. BARGUET, *o.c.*, p. 306. C. NIMS, *The Eastern Temple at Karnak, Beiträge Bf.* 12, 1971, p. 107-111.

(27) Il ne faut cependant pas confondre l'endroit où se réunissait un tribunal ecclésiastique avec la *Rwt-d-M3^ct*, nom de fonction du parvis ou d'une porte lorsque le dieu en personne rend la justice par voie d'oracles (voir G. TRAUNECKER, *Coptes, Textes et monuments d'époque gréco-romaine du temenos sud*, thèse de 3^e cycle inédite, Université de Lyon II, § 347-357).

(28) Les noms de fonctions peuvent s'appliquer à des édifices fort divers (voir par exemple la *Rwt-d-M3^ct*) mais jouant à un moment donné un rôle semblable.

(29) Cette porte est mentionnée dans le papyrus Anastasi IV, 4,7 en tant que lieu de réunion du tribunal de l'Au-Delà (cité par S. SAUNERON, *o.c.*, p. 120).

Le lieu  du papyrus Berlin 3047 n'a donc probablement pas de rapport avec le toponyme que nous étudions ici (30).

La réunion de ces documents permet d'esquisser un schéma chronologique des connaissances.

Sous Thoutmosis I^{er}-Thoutmosis III, première mention, parmi les temples de la rive gauche, du temple de *Heriherimen* (1). Sous Thoutmosis III, ce lieu de culte, placé sous la juridiction d'un grand prêtre propre (5), figure en bonne place parmi les temples de la nécropole (2), et bénéficie d'offrandes d'huile précieuse (vase de Karnak). A l'époque d'Aménophis III, un prêtre *Imy-st*^c fait partie de son clergé (6). Sous Ramsès II, *Heriherimen* marque une limite de juridiction (7) et les revenus de certains terrains sont attribués au Ramesséum (8). Enfin, à la fin de la XX^e dynastie, *Heriherimen* figure toujours, semble-t-il, parmi les sanctuaires thébains de la rive gauche (3), un culte de Nefertari y est attesté (9), mais le toponyme paraît désigner une région relativement importante (4).

Où était situé *Heriherimen* ? Le nom suggère un lieu placé en face de Karnak. Pour Davies, il s'agissait du temple du culte d'Aménophis I^{er} et d'Ahmès Nefertari de la terrasse inférieure de Deir el-Bahari (31). E. Otto n'exclut pas cette identification mais préfère l'étendre à tout le site de Deir el-Bahari, sinon à toute la moitié nord de la nécropole (32). Gardiner y voit un nom de région (33). P. Montet l'assimile au site du temple de Séthi I^{er} (34) tandis que W. Helck préfère y reconnaître un village dans la région du temple de Hatchepsout (35).

Un élément de réponse réside peut-être dans la situation même de la tombe de Nebounef (n° 157). P. Montet avait déjà rapproché la présence de cette tombe à Draḥ abou el-Naga du nom de la limite sud de l'ancienne juridiction de Nebounef. Or sur la carte au 10.000^e de la région thébaine, on constate que la tombe 157 est pratiquement située sur l'axe d'Amon prolongé sur la rive ouest (36). Nebounef tint probablement à faire bâtir sa tombe sur la limite séparant les deux juridictions assurées par sa famille (37). Cette observation vient à l'appui de l'interprétation de P. Montet. D'ailleurs l'expression *hr.ḥ hr* implique, semble-t-il, une notion de rapport direct et linéaire (38). Par cela, elle se distingue nettement, des toponymes en *hft hr*. Les textes du temple de Séthi, également placé sur l'axe d'Amon, nous apprennent que celui-ci était situé *hft hr ḥpt-swt* (39). Il semble que ce type de désignation peut s'appliquer à tout lieu placé devant un temple mais il n'implique pas nécessairement une notion d'orientation. Le temple de Séthi I^{er} recevant Amon pendant les grandes panégyries est, en quelque sorte, situé sur une extension fictive du parvis d'Amon, dans le champ de vision du dieu sortant de son temple.

L'antique lieu de culte de la XVIII^e dynastie doit-il être recherché dans les parages du temple de Séthi I^{er} et sur l'axe d'Amon ? Seule la découverte d'un élément *in situ* permettra de résoudre d'une manière définitive la question de la situation de *Heriherimen*.

(30) Dans le cas contraire il faudrait admettre que, dès Thoutmosis III, s'élevait là un sanctuaire d'Amon appelé *Hr.ḥ hr ḥmn*, nom qui fut abandonné plus tard pour s'appliquer à la seule porte. Jusqu'à présent nous ne possédons aucun indice permettant d'étayer cette hypothèse.

(31) DAVIES, *o.c.*, p. 84.

(32) OTTO, *Topographie des Thebanisches Gaaes*, 1952, p. 62-63.

(33) GARDINER, *AEO* II, p. 27, reconstitue *Hrai-hi-amun*.

(34) P. MONTET, *Géographie* II, p. 63 et 66.

(35) W. HELCK, *Materialien* I, p. 76 et 23, 216, 222.

(36) Carte du Survey 22/228 h ; PM I, 2^e, pl. II.

(37) Nebounef, qui joua peut-être un rôle dans l'achèvement du temple de Séthi I^{er}, fit construire une chapelle à son nom non loin du temple, à 200 m en direction du Sud-Ouest (PM II^e, p. 421).

(38) *Wb.* III, 126 (7). Usage dans les noms propres RANKE, *PN* I, 252 (16, 17, 18, 19, 20). Ajouter BRUYÈRE, *Deir el Medineh*, 1934-1935, *FIFAO* XV, 1937, p. 35 : *hr.ḥ hr p3 ḥk3*.

(39) OTTO, *o.c.*, p. 56.